

## LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nous détaillons ci-dessous les propositions de rectification en 14 principes:

**1.** Généralisation de la règle «è devant une syllabe muette»: on peut écrire *évènement* comme *avènement*, *il cèdera* comme *il lèvera*, etc.

Exceptions:

- a) les préfixes *dé-* et *pré-* (*dégeler*, *prévenir*, etc.);
- b) les *é-* initiaux (*échelon*, *édredon*, *élever*, etc.);
- c) *médecin* et *médecine*.

**2.** Dans les verbes terminés à l'infinitif par *-eler* ou *-eter*, on favorisera la graphie *è* quand la syllabe qui suit contient un *e* muet, plutôt que de redoubler la consonne qui suit: *il détèle* comme *il pèle*, *il époussète* comme *il achète*, *il détèlera* comme *il pèlera*, etc. Les dérivés en *-ment* s'alignent sur le verbe.

Exceptions:

*Appeler*, *interpeler* et *jeter*, ainsi que leurs familles, conservent le redoublement de la consonne: *j'appelle*, *tu jettes*, *elle rejette*, *tu interpelleras*, etc.

**3.** On unit les numéraux composés par des traits d'union: *vingt-et-un*, *deux-mille-trois-cent-quatre*, etc.

**4.** Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est toujours invariable: les enfants que tu as laissé partir.

**5.** Les consonnes *t* et *l* qui suivent un *e* muet restent simples: *lunetier*, *prunelier*, *interpeler*, *dentelière*.

**6.** Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-gue-* et *-gui-* (*aigüe*, *ambigüe*, *ambigüité*).

**7.** Les verbes en *-oter/-otter* gardent deux *t* s'il existe un nom de la même famille en *-otte*: *botte* > *botter*; *calotte* > *calotter*. On préfère la graphie simple lorsque ce n'est pas le cas: *danser* > *dansoter*, *manger* > *mangeoter*, *cracher* > *crachoter*, *neiger* > *neigeoter*, etc.

**8.** La finale *-illier* est abandonnée au profit de la finale *-iller* pour être conforme à la prononciation de *serpillère*, *quincailler*, *joailler* (comme on écrit déjà *poulailler*, *volailler*).

**9.** On unifie la variation *-olle/-ole* des finales, en adoptant la seconde variante: *corole*, *girole*, *grole*, *guibole*, *mariole*, etc.

Exceptions: *colle*, *folle*, *molle*.

**10.** Les circonflexes disparaissent sur les lettres *i* et *u*: *maitresse*, *aout*, *naitre*, *ile*, *bruler*, *flute*, etc.

Exceptions:

a) Ils doivent figurer dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif imparfait et plus-que-parfait: *nous vîmes*, *vous lûtes*, *qu'il aimât*, *qu'elle eût mangé*, etc.

b) Ils doivent figurer quand leur présence permet de lever une ambiguïté: *du pain* et *j'ai dû*, *il croit* et *il croît*, *une poule sur un mur* et *je suis sûr*.

**11.** Les noms composés formés, avec trait d'union, d'un verbe et d'un nom, ou d'une préposition et d'un nom, s'alignent sur le singulier et le pluriel des mots simples, c'est-à-dire qu'ils prennent la marque du pluriel sur le second élément: *un après-midi*, *des après-midis*, *un sèche-cheveu*, *des sèche-cheveux*, *un arrière-gout*, *des arrière-gouts*, etc.

Exceptions:

a) les noms composés dont le deuxième terme commence par une majuscule (*des prie-Dieu*)

b) les composés dont le deuxième terme contient un article (*des trompe-l'oeil*, *des trompe-la mort*).

**12.** On favorise la soudure des mots composés lorsqu'ils sont formés:

- des prépositions *contr(e)-* et *entr(e)-* comme *contrepouvoir*, *contravis* ou *entrejambe*, *s'entraîner*...
- d'un préfixe savant comme *agroalimentaire* ou *audiovisuel*;
- d'une onomatopée ou de redoublement expressif comme *blablabla* ou *passepasse*;

Quelques composés divers sont ajoutés à cette liste (*tirebouchon, portemonnaie, piquenique, weekend, rondpoint...*).

**13.** Les emprunts se conforment, dans la mesure du possible, au système graphique du français. Cela concerne surtout les accents et les pluriels: *un satisfécit, des pénaltys, allégro, les médias, des tagliatelles* ou même *taliatelles, des roestis* ou pourquoi pas *reuchtis* (graphie attestée sur l'internet).

**14.** De manière générale, il est recommandé aux lexicographes et aux correcteurs de privilégier, en cas de concurrence entre plusieurs formes ou dans le cas de néologismes, la forme la plus simple: forme sans circonflexe, forme agglutinée, forme en *n* simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc. Au nombre de ces graphies rectifiées s'ajoutent celles rassemblées sous l'appellation «anomalies». Il peut s'agir de familles réaccordées (*bonhommie* comme *bonhomme*) ou de rectifications isolées (*ognon, assoir, nénufar, saccarine, ..*).